

**Relevé de conclusions du Conseil de Quartier du 20 JUIN 2003**

**Présents :**

Co-Présidentes : Nathalie Béguier, Catherine Ganivet.

Elus municipaux : Rodolphe Challet.

Membres titulaires et membres suppléants : ALBERT Gilles, BAGOT Maurice, BAUMARD Jean-Marc, BERENGER Laurent, BERNIS Christiane, BURGESS Susan, CRAMARD Marc, CRIGNON Alain, DURGAND Brigitte, FAOUEY Bernard, GEAY Françoise, HERAULT Valérie, HERNANDEZ Jean-Gabriel, JOLY Charles, MAYE Françoise, MECHIN Florence, MOREAU Jean-Louis, MORIN Jacques, ROBIN Gérard, TREBUCQ Mireille, VECHAMBRE Marc, VITTU Emmanuelle, WACK Jean-Marie

Agents municipaux : Lydia Zanette, Sylvie Simonnet.

**Excusé(e)s** : AROLDI Romuald, BRILLATZ Agnès, COLOMER Ghislaine, GABORIAU Danielle, GUION Iveline, JOUSSEAUME Michèle, LEVAIN Christine, METAIS Marie-Paule, TROCME Marie.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Objet : JOURNEE DU HANDICAP DU 06/09/03.</b><br/>Présentation de la journée par Annie Coutureau, Adjointe au Maire. Catherine Ganivet soumet que soit proposé de créer 1 place « handicapé » pour chacune de celle prévue (à voir au CQ de la rentrée). Une réunion de préparation à cette journée est organisée le 27/06/03 à l'Hôtel de la Vie Associative.</p>   |  |
| <p><b>Objet : RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.</b></p>  |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>Nathalie Béguier fait un rappel de l'article 2-3 de la charte des Conseils de quartiers énumérant les compétences précises de celui-ci et définissant les objectifs.<br/>Le conseil de quartier du centre ville a surtout traité, depuis sa création, des dossiers de voirie mais il est nécessaire, maintenant, de traiter d'autres sujets (animations, culture, environnement, tourisme...).</p> <p>Il est proposé la modification de la charte, à savoir la création d'un nouvel article fixant des délais proportionnels à l'importance des projets pour communiquer leur chiffrage et selon plusieurs étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. étude de faisabilité : 15 jours,</li> <li>. évaluation sommaire du coût du projet: 1 mois,</li> <li>. évaluation précise du coût du projet : 1 mois,</li> <li>. évaluation du temps d'exécution des travaux: 2 mois.</li> </ul> <p>Il est rappelé également que certains dossiers (ex. rue Chabaudy) étaient traités antérieurement au Conseil de quartier mais leur réalisation étant programmée, il est difficile de remettre en cause ces dossiers et la ville a souhaité que le CQ soit associé.</p> |  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Objet : EGLISE SAINT HILAIRE</b><br/>Il est demandé si le fait que la porte d'entrée mesure 90 cm et le couloir 85 cm est bien aux normes « handicapés ».</p>  |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>Annie Coutureau apportera une réponse.</p>  |  |
| <p><b>Objet : BUDGET CQ</b></p>  |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>Les dépenses budgétaires sont quelque fois soumises au règles des marchés publics (appels d'offres) (exemple : achat de matériel informatique).<br/>Budget 2002 : 75 000 €<br/>Budget 2003 : 152 000 €<br/>Budget 2004 : 152 000 €</p>  |  |
| <p><b>Objet : RUE JEAN MACE</b><br/>Mme Maye fournit les plans proposés d'aménagement de travaux. La Commission Voirie a étudié ces plans et s'est prononcé sur le projet n° 2.</p>  |  |
| <p><b>Objet : COMMISSIONS</b><br/>Serait-il possible d'inviter les chefs de service dans les réunions des différentes Commissions ?</p>  |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>Pourquoi pas ? A étudier au « cas par cas ».</p>  |  |
| <p><b>Objet : RENDEZ VOUS DU 28/05 AVEC LE MAIRE sur les problèmes de stationnement gênant et des infractions en centre ville.</b></p>   |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>La mairie ne peut pas communiquer par écrit le nombre de procès-verbaux dressés en 2002 (confidentialité) mais Nathalie Béguier s'engage à les fournir oralement au Conseil de Quartier.</p> <p><u>Tarifs des parkings pour les riverains</u> : le Maire propose qu'une étude soit menée pour mettre en place des tarifs préférentiels pour les parkings de proximité (zone mauve tarif à 15€/mois) pour les riverains.</p> <p><u>La fourrière</u> est en activité mais ne peut être visitée (confidentialité).<br/>Le courrier au Préfet n'a pas donné lieu à un rendez-vous mais à un entretien téléphonique entre Mme Ganivet et le Cabinet du Préfet permettant de définir clairement les compétences de la police nationale et municipale en matière de répression aux infractions routières (loi du 15/04/1999).<br/>Un nouveau rendez-vous sera à programmer avec le Maire avant Noël ou sera évoquée la convention liant la Police Municipale et la Police Nationale.</p> |  |
| <p><b>Objet : QUESTION DIVERSES (voir tableau joint)</b></p>   |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b><br/>Un rapporteur de chaque commission est désigné afin de rapporter au CQ les travaux des commissions.</p>   |  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Objet :. PROPOSITIONS POUR BUDGET 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. aire de jeux du bassin d'orage de la rue Tartifume, (installation de bancs pour sept.03) : 6 800 €</li> <li>. éclairage parc du Pré Leroy : 30 000 €</li> <li>. renforcement éclairage impasse du Vivier : 3 500 €</li> <li>. achat balayeuse pour le centre ville : 35 150 €</li> </ul> <p><u>A CHIFFRER</u> : * aménagement de la place des Capucins<br/>* aménagement rue Mazagran (création passage piétons)</p> |  |
| <p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b></p> <p>Ces propositions sont transmises dans les services ainsi que toutes les demandes de questions diverses pour être traitées dans les meilleurs délais.</p>   |  |

**PROCHAINES REUNIONS :**

**BUREAU** : 05/09/03 à 19h45 salle 203 (hôtel de Ville)

**ASSEMBLEE GENERALE** : 12/09/03 19h45 salle des Commissions (Hôtel de Ville)